Nom : CEREXHE

Prénom : BENOIT

Numéro national : 610618-41577

Adresse : Drève du Bonheur 1 bte 8 – 1150 Bruxelles

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) 1

MANDATS
1 Bourgmestre
2 Asbl Prévention Animation Jeunesse : Président
3 Asbl Wolusport : Président
4 Asbl Wolu-Animations : Président
5 Asbl Wolugraphic : Président
6 Erip : Administrateur
√
<u>FONCTIONS</u>
FONCTIONS DÉRIVÉES

y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

2. Rémunérations et avantages de toute nature ² qui découlent des mandats visés aux tirets 1^{er} à 5 ³ et 7 de l'article 3, § 1er, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6ème tiret de l'article 3, § 1er, alinéa 2 4, accompagnées des fiches fiscales

RÉMUNÉRATIONS	MONTANTS .
	89.196.95
V-	
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	<u>MONTANTS</u>
Voiture	1.370, 04 Euros

² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.

- d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ;
- 2. d'un mandat exécutif ;
- $3_{\rm s}-{\rm d}'{\rm un}$ mandat au sein d'une instance internationale ;
- d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local;
 d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics;

³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :

6. d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.

3	Liste des autres	s activités exercées	à titre privé en d	re compris celles	evercées en soci	été (énumération
Э.	Liste des autres	s activites exercees	a titre brive, en t	le compris celles	exercees en soci	ete tenumeration

AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ
AUTRES ACTIVITES EXERCEES A TITRE PRIVE

⁴ électives ou non

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5ème tiret de l'article 3, § 1^{er 5}, et les rémunérations ⁶ perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) ⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration ⁸

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5ème tiret	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS

Fait à Bruxelles le 22 septembre 2022

Nombre d'annexes: 1



⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois ;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;

⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société_{*}

⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

⁻ plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.